École de la Clairière

L'ÉCLAIREUR
Novembre 2022

Veuillez vérifier les dates spéciales du calendrier ci-dessous concernant les différents congés et/ou activités de l'école.

1er novembre : Journée pédagogique
4 novembre : Fin de la 1ere étape
18 novembre : Journée pédagogique

Rencontres de parents

Vous recevrez une invitation de l'enseignante de votre enfant afin de prendre un rendez-vous pour discuter de son cheminement scolaire depuis la rentrée. Cette rencontre aura lieu en mode virtuel ou en présentiel, selon les modalités choisies par l'enseignante. Vous recevrez aussi le premier bulletin au plus tard le 18 novembre.

Saison froide

La saison froide est à nos portes! Ainsi, nous vous demandons d'habiller chaudement vos enfants lorsqu'ils viennent à l'école : manteau chaud, tuque, cache-cou, gants ou mitaines et bottes d'hiver. Il serait bien aussi d'avoir une deuxième paire de bas, de mitaines ou de gants car bien souvent, ils se mouillent et les enfants sont inconfortables.

Secrétariat

Nous avons le plaisir d'accueillir une nouvelle secrétaire depuis le 17 octobre dernier. Madame Nathalie Maheux sera présente à l'école tous les jours de 7h20 à 11h20 et de 12h20 à 15h20.

Arrivée le matin

Il serait apprécié, lorsque vous venez reconduire votre enfant à l'école, que vous quittiez une fois que celui-ci sera dans la cour. Nous remarquons que plusieurs parents restent sur le bord de la clôture pour les regarder jouer, ce qui bloque le passage aux élèves qui veulent accéder à la cour. Ceci a aussi pour effet que certains enfants ressortent de la cour d'école pour aller revoir leurs parents, ce que nous ne leur permettons pas de faire. Merci beaucoup pour votre collaboration.

Campagne de financement : le marchothon

Le 14 octobre dernier avait lieu la grande marche pour le GDPL. Toute l'école y participé! Ce fût un succès! Nous avions fait une campagne de financement qui nous a permis de ramsser 2600$ Merci à tous pour votre participation et merci aux parents bénévoles!

Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation

Le conseil d'établissement a adopté en juin dernier le nouveau plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence élaboré par le personnel de l'école. Il a été déposé sur le site internet de l'école, nous vous invitons à en prendre connaissance. Si vous pensez que votre enfant est victime d'intimidation à l'école, je vous invite à communiquer avec Jacinthe Valois, notre éducatrice spécialisée attitrée à ce dossier ou madame Dominique Parent, psychoéducatrice. Je vous rappelle les 4 critères qui déterminent si une situation est de l'intimidation ou non :

1. **Inégalité des pouvoirs**
2. **Intention de faire du tort**
3. **Sentiment de détresse de la part de l'élève qui subit de l'intimidation**
4. **Répétition des gestes d'intimidation sur une certaine période de temps**

Autobus scolaire

Afin d'assurer la sécurité de tous les élèves, voici les règles importantes à respecter dans l'autobus scolaire. Nous les rappelons souvent aux élèves mais il serait bien si vous pouviez en discuter aussi avec votre enfant.

- Ne placez pas d'objet dans l'allée;
- Ne détournez jamais l'attention du chauffeur d'autobus et respectez toujours ses directives;
- Abstenez-vous de manger ou de boire;
- Évitez de crier, de pousser d'autres personnes ou de lancer des objets;
- Gardez les bras et la tête à l'intérieur de l'autobus;
- Prenez place rapidement à la place qui vous est assignée;
- Restez assis pendant tout le trajet, le corps tourné vers l'avant.

Geneviève Allard
Directrice